



Solidaires, Unitaires et Démocratiques Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Epargne Ile-de-France

64/68 rue du Dessous des Berges 75013 Paris

01 70 23 53 40 ou 01 70 23 53 38

sudceidf@orange.fr

www.sudbpce.com



SUD BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Infos CE du 23 février 2017

- **AGC/RGC vers plus d'accueil**
- **Comptes 2016 et intéressement**
- **Indemnités kilométriques**

AGC/RGC : vers plus d'accueil

On savait la filière menacée. En 2011 déjà, Gilles Lebrun avait tenté de l'éradiquer en créant les postes de responsable et conseillers accueil. Aujourd'hui, si les appellations AGC/RGC demeurent, nos collègues voient leurs fiches d'emploi modifiées et plus orientées vers la tenue de l'accueil. Pour la quasi-totalité des AGC cette orientation ne fait qu'officialiser une situation.

Mais, le bât blesse pour les RGC affectés dans les agences de catégorie A notamment, soit plus de 80 collègues. La direction du réseau a beau vanter leur professionnalisme comme un gage de qualité indispensable à la satisfaction des clients, les RGC vivent une dévalorisation de leur emploi. Et qui peut objectivement les blâmer ?

Reste à savoir la part de leur temps à consacrer à l'accueil. A ce jour, le réseau annonce un référentiel de 30 à 60%. Est-ce possible ? Est-ce souhaitable ? En effet, les RGC ont aussi en charge le traitement des MAD, l'assistance aux conseillers dans les traitements administratifs des dossiers (immobilier, conso, successions) la réception de la clientèle commerçante, associations de proximités pour les opérations administratives et d'après-vente commerçants. Mais aussi le traitement des réclamations clients, la détection des sources de non qualité, etc.

Pour **Sud**, l'évolution vers l'accueil devrait demeurer

marginale tant les autres tâches relevant de la compétence des RGC sont importantes au vu des enjeux pour la CEIDF : satisfaction client, Esprit de service.

Comptes 2016 et intéressement versé en 2017

C'est au moment où le Groupe BPCE enregistre des résultats records avec 4 Md€ de Résultat Net pour 2016 que François Pérol annonce la fermeture de 400 des agences (BP et CE) ainsi que la suppression de milliers d'emploi dans la banque de détail. Or, ce sont ces banques de détails des BP et Caisse d'épargne qui réalisent près de 60 % des bénéfices dégagés.

On hésite à qualifier la démarche d'un homme qui, depuis son arrivée à la tête de BPCE a méprisé les femmes et les hommes qui travaillent dans un Groupe où la souffrance au travail n'a jamais été aussi prégnante, les rémunérations collectives dégradées et les effectifs aussi bas.

C'est dans ce contexte préoccupant que le processus de consultation du CE sur les comptes de l'entreprise a débuté, ce 23 février. La CEIDF est l'une des plus performantes du Groupe sur le plan commercial.

Ce qui permet au directeur de la BDD de s'enorgueillir de la voir « de plus en plus souvent sur le podium des meilleures Caisses, que ce soit en crédit, en collecte, en bancarisation ou en IARD/prévoyance ».

.../...

Sud ne cesse de le marteler et cela se traduit dans les chiffres : à moins nombreux nous réalisons toujours plus de résultats commerciaux. Les crédits consommation explosent et l'immobilier n'est pas en reste. Mais combien de salariés en souffrance pour atteindre ces fameux résultats ? Et combien en faudra-t-il en 2017 pour faire encore mieux ?

Pourtant aucun de nous ne verra ces performances collectives se traduire par une augmentation de salaire générale et pérenne. Certains « chanceux » percevront une augmentation individuelle, d'autres une prime. L'une et l'autre distribuées avec parcimonie.

Quant au résultat net de 175 M€, il servira pour 41 M€ à rémunérer les parts sociales, le reste, tout le reste soit 134 M€ sera mis en réserve afin de renforcer les fonds propres de l'entreprise. Pas un euro ne sera consacré aux 4 800 salariés.

L'enveloppe d'intéressement devrait s'établir autour de 12,2 M€ pour 2016. Légèrement inférieure à 2015 (12,4M€) mais les chiffres restent à affiner.

Pour mémoire, l'intéressement de la CEIDF est l'un des plus faibles des Caisses d'épargne. En effet, le directoire souhaite le contenir à un niveau inférieur à celui de la part variable.

Indemnités kilométriques : la réflexion doit précéder l'action

Le principe de Lakein ou loi de Lawyer veut que la réflexion précède l'action. La DRH serait bien inspirée de les reprendre à son compte en matière d'indemnité kilométriques en l'occurrence.

En effet, à vouloir révolutionner le système, il s'avère aujourd'hui inapproprié pour certaines catégories de collègues : Pros MSP, chargés d'affaires gestion privée ou AGC/RGC roulants, notamment.

Sud a demandé la refonte de cette note pertinente pour la majorité des collègues affectés à un point unique et son adaptation à des populations se rendant peu voire jamais à leur agence de rattachement officielle. Cela devrait être fait rapidement, en tout cas on l'espère.

N° 4/ 2017

Paris, le 28 février 2017/ Les élus CE Sud- Solidaires

François Baron, Pierre Bouvier, Christine Deldicque, Martine Desaulles, Jean-Philippe De Sousa, Michèle Di Cicco, Catherine Jousset, Bettina Larry, Manuelle Marchand, Françoise Quelen, Frédéric Roy

J'ADHÈRE AU SYNDICAT NATIONAL SUD-SOLIDAIRES BPCE

à retourner à la permanence SUD par courrier interne, 64-68 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE PERSONNELLE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

PORTABLE PERSONNEL : 0.../...../...../...../.....

EMAIL PERSONNEL :

AFFECTATION :

FONCTION :

CLASSIFICATION :

SALAIRE NET ANNUEL (pour calculer la cotisation) : €

La cotisation annuelle est prélevée en 4 trimestres et s'élève à 0.40% du salaire net.

Elle peut donner droit à un crédit d'impôt de 66 % des cotisations annuelles versées ; les dispositions législatives peuvent évoluer.

«Je m'engage à payer ma cotisation»

LE/...../..... A

SIGNATURE :

